



CONFÉRENCE DES INVITÉS DU CDPC

A PREDICAMENT OF AMERICAN CONSTITUTIONALISM

**4 December 2024
Salle des Conseils, Escalier M, 2e
étage Centre Panthéon, 12 place du
Panthéon, 75005 Paris**

**PR. NORMAN SPAULDING - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR**

Le Centre de droit public comparé organise une conférence intitulée *A Predicament of American Constitutionalism* animée par Norman SPAULDING, professeur de droit à l'université de Stanford.

Comment l'interprétation constitutionnelle appréhende-t-elle les contradictions au sein des principes démocratiques libéraux à l'œuvre dans les révolutions créant de nouveaux ordres constitutionnels démocratiques ? Quelle est la relation entre la mémoire collective et l'histoire constitutionnelle ? Ces questions sont particulièrement pertinentes dans le contexte des Etats-Unis d'Amérique, où la Nation a connu une « seconde révolution » pendant et après la guerre de Sécession, une « seconde révolution » ensuite abandonnée. Des questions similaires se posent dans l'histoire révolutionnaire et constitutionnelle française, haïtienne et anglaise. Dans « *A Predicament of American Constitutionalism* », Norman W. SPAULDING aborde ces questions, en insistant sur le désir d'oubli qui opère dans le travail de mémoire de l'interprétation constitutionnelle.

How does constitutional interpretation address contradictions of liberal democratic principles that occur in the revolutions that bring about new, democratic constitutional orders? What is the relationship between collective memory and constitutional history? These questions are particularly relevant to the American context where the nation is said to have undergone and abandoned a “second revolution” during and after the Civil War. There are parallel questions in French, Haitian, and English revolutionary and constitutional history. In “A Predicament of American Constitutionalism,” Norman W. Spaulding, Sweitzer Professor of Law at Stanford University, addresses this topic, emphasizing the desire to forget that operates in the memory work of constitutional interpretation.